

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DE GRÈVE

H09-sp01

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 2 AVRIL 2009

806 personnes avaient signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale spéciale s'est close à 17h00

0.0 Procédures

François-Olivier Cérat (Sciences humaines – Actions Sociales et Média) propose l'ouverture de l'**Assemblée générale spéciale de grève de ce 2 avril 2009** à 12h46

Tiago McNicoll-Castro-Lopez (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie
Adoptée à majorité

0.1 Praesidium

François-Olivier Cérat (Sciences humaines – Actions Sociales et Média) propose **Alexandre Leduc comme présidente et Mathieu Melançon comme secrétaire**

Simon Lajoie (Sciences humaines – Actions sociales et média / Génie mécanique) appuie
Adoptée à majorité

François-Olivier Cérat (Sciences humaines – Actions Sociales et Média) propose le huis-clos administratif
Kevin Daraishe (Architecture) appuie
Adoptée à majorité

0.2 Lecture du présent ordre du jour

1.0 Grève

1.1 Revendications

1.2 Modalités (date(s), durée, bed-in, autres)

1.3 Vote

1.4 Moyens d'Actions

2.0 Levée

1.0 Grève

1.1 Revendication

Émilie Desjardins-Petit (Soins infirmiers) propose de passer au point 1.3

Simon Prévost (TES) appuie
Adopté à majorité

1.2 Modalités

-

1.3 Vote de grève

François-Olivier Cérat (Sciences humaines – Actions Sociales et Média) propose que se tienne deux journées de grève les 8 et 9 avril prochain sur les revendications suivantes :

- Que le processus d'appel d'offre pour le concessionnaire de la cafétéria n'ait jamais lieu et qu'en ce sens, il soit annulé.
- Que l'administration du CVM s'engage à coopérer à la mise en place d'une cafétéria coopérative avec l'aide de la communauté et plus précisément avec les étudiants et étudiantes qui travaillent présentement sur le projet.
- Que soit dénoncé le sous-financement de l'éducation puisque la sous-traitance des services alimentaires en est la conséquence logique.
- Que soit dénoncée la privatisation des services sociaux.

David Gascon (Sciences humaines) appuie

Jonathan Bénard (Génie mécanique) propose que la grève se tienne le 1er juillet

Jugé irrecevable par le praesidium puisque le 1er Juillet est déjà férié, donc ce ne serait plus une grève

Maxime Denoncourt (TES) demande la question préalable

Élizabeth Deschênes-Martin (TES) appuie

Adoptée à majorité

Jean-Benoit Olivier Pilon (Soins infirmiers) demande le quorum physique

Jugé irrecevable

Il y a appel de la présidence

Rejeté à la majorité

Résultat du vote : [RAPPEL : **Quorum à 673 membres**]

LIEU	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Salle 1	126	160	6
Salle 2	75	163	6
TOTAL : 536 votant-e-s	201	323	12

[« Si les statuts exigent la présence d'un nombre déterminé de membres pour que l'Assemblée soit valablement constituée, il faut s'assurer que cette condition est remplie avant l'ouverture et qu'elle subsiste pendant toute la durée des délibérations; autrement, on ne pourrait procéder valablement. C'est ce qu'on désigne sous le nom de quorum, et le secrétaire est ordinairement chargé de cette constatation. (...) »

Procédures des assemblées délibérantes, Victor Morin, p.38

Rejeté à majorité

[Décision non valide faute de quorum]

Compteurs salle 1

Pour : Maxime Cardinal Lemieux (Histoire & civilisation) et Safae Sahie (???)

Contre : Louis-Philippe Caron (Génie mécanique) et Jean-Benoit Olivier-Pilon (Soins infirmiers)

Compteurs Salle 2

Pour : Andréanne Huard (TÉE) et Catherine Pilon-Dion (TIL)

Contre : Catherine Thibault (Impression textile) et Vanessa Lapierre (Architecture)

3.0 Levée

Andréanne Huard (TÉE) propose la levée

Jules Couturier-Girard (Génie mécanique) appuie

Adopté à majorité